

## FORMATION UNIX : ADMINISTRATION AVANCÉE DE SERVEURS

La formation Unix : Administration avancée de serveurs sur 5 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec les fonctionnalités avancées nécessaires pour administrer un serveur Unix. De l'installation à la mise en place d'une sécurité autour du système en passant par le déploiement des différents serveurs disponibles, vous aurez une vue d'ensemble des manipulations avancées applicables au système d'exploitation

### PROGRAMME

#### 1/ Installer correctement Unix

- Connaître les spécificités des mises à niveau
- Adapter le partitionnement aux besoins
- Effectuer les réglages post installation
- Gérer les problèmes liés à un filesystem root trop petit

#### 2/ Démarrer et arrêter le système Unix

- Connaître le processus de démarrage (de init au login ...)
- Appréhender runlevels et rôle des fichiers (S\*, K\*)
- Connaître les problèmes de boot classiques

#### 3/ Procéder à une gestion avancée des utilisateurs

- Le rôle d'un utilisateur pour le système (id, gid)
- Comptes utilisés par des services (cron, apache...)
- Les commandes liées aux utilisateurs (adduser, passwd...)
- Fichiers concernés : passwd, shadow et security
- Configurer la fin de l'environnement (.profile, .bashrc...)
- Appréhender les utilisateurs sans propriétaire apparent
- Appréhender les inode Fichier sans propriétaire apparent
- Gérer mes droits d'accès avancés (sticky, setgid...)
- Connaître les limites de droits classiques (ACL)
- Appliquer des quotas

#### 4/ Filesystem : Les différents systèmes de fichiers

- Visualiser la structure d'un filesystem
- Employer le bon filesystem en fonction du besoin
- La journalisation : principes clés et enjeux
- Effectuer un montage automatique : fichier fstab
- Maintenir l'intégrité des fichiers
- Les options de mount : recommandations clés
- Gérer les problèmes réseaux : droits, accents, codepage...
- Effectuer une sauvegarde totale ou incrémentale
- Connaître les divers candidats : dump, restore, cpio...

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2490 euros

5 jours

IXU31

Vous souhaitez organiser  
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Être autonome pour administrer des serveurs UNIX
- Déployer des services réseaux comme DNS, samba, Apache ou FTP
- Maîtriser les principes clés de la sécurité dans les services réseaux

### PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation Unix - L'essentiel pour administrer un serveur
- (ou) Avoir des connaissances équivalentes

### PUBLIC CONCERNE

- Exploitants de systèmes Unix
- Administrateurs de systèmes Unix

### DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

06/04/2021, 15/06/2021, 14/09/2021, 16/11/2021,  
Paris

06/04/2021, 15/06/2021, 14/09/2021, 16/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**

21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)



## **5/ LVM : Le Logical Volume Manager de Unix**

- LVM pour élargir l'espace consacré aux données
- Connaître le vocabulaire et les concepts clés
- Déployer à partir d'une partition vierge
- Effectuer des extensions à chaud et à froid
- Comprendre le principe des snapshots

## **6/ Utiliser les services d'impression Unix**

- Lancer et stopper des services d'impression
- Déclarer une imprimante
- Gérer les files d'attente : /etc/printcap
- Démon lpd : paramétrage

## **7/ Configurer son réseau : Rappels**

- Connaître la configuration standard du serveur UNIX
- Les précautions à adopter pour un changement de nom
- Les commandes génériques : ping, traceroute, netstat...
- Visualiser les paramètres locaux : ifconfig

## **8/ DHCP : Savoir déployer le serveur**

- Le protocole DHCP : grands principes
- Appréhender les informations proposées au client
- Administrer les baux
- Effectuer des réservations
- Les notions de relay DHCP et broadcast
- Connaître les pièges classiques à éviter

## **9/ DNS : Savoir déployer le serveur**

- Appréhender l'architecture globale
- Les notions de domaine et autorité
- Déployer un serveur DNS local
- Forwarding : comprendre le principe
- Effectuer des tests depuis des clients (nslookup, dig)

## **10/ FTP : Savoir déployer le serveur**

- Distinguer les modes actif et passif
- Configurer le serveur FTP
- Sécuriser le serveur (anonymous, droits...)
- Effectuer des tests clients

## **11/ Samba et NFS dans un environnement Unix**

- Partager des fichiers
- Déployer un serveur
- Effectuer la configuration client
- Sécuriser NFS et Samba

## **12/ Appréhender le serveur WEB Apache**

- Le fichier de configuration : concept et enjeux
- Effectuer les configurations de base
- Comprendre les rôles des principaux modules
- Gérer les droits des répertoires du site
- Utiliser les alias
- virtual hosting : Hébergement de plusieurs sites

## **13/ Optimiser son utilisation de Unix**

- Connaître les bons outils de la supervision
- Modifier les priorités des processus
- Changer l'usage de la mémoire virtuelle
- Administrer efficacement la bande passante

## **14/ Établir la sécurité sous Unix**

- Connaître les variantes autour de ssh
- Utiliser le tunnel ssh
- Firewall : principes de fonctionnement
- Règles génériques de filtrage
- Rediriger des ports ou adresses (NAT, PAT)
- Cas d'un log de machine "attaquée"

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75